



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°29 -

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22/12/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20251216-251216_29-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **26**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **4**

OBJET :
Ouverture anticipées des dépenses d'investissement 2026 – Budget PRINCIPAL

SÉANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 10 décembre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Sérap ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;
Monique MORENO à Martine MUÑOZ ;
Eric BOUCOURT à Yoann BENTEJAC ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Sylvain HERMAN ;
Claude GOUILLON-CHENOT ;

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE ;

**OUVERTURE ANTICIPÉES DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026 – BUDGET PRINCIPAL**

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Considérant** qu'il est proposé d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2026 en date du 24 février 2026, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») ;
- **Considérant** que pour le budget principal, les crédits ouverts en dépenses d'investissement 2025(hors restes à réaliser) étant de 6 898 868,14 €, il est proposé la répartition suivante :

Chapitre	Nature	Montant en Euros
Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles	202 – Frais d'études, élaboration et modification documents d'urbanisme	6 250,00 €
	2031 – Frais d'études	4 620,00 €
	2051 – Concessions et droits similaires	5 450,00 €
<i>Sous total chapitre 20</i>		16 320,00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	20422 – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	8 750,00 €
	2046 – Attribution de compensation d'investissement	25 000,00€
<i>Sous total chapitre 204</i>		33 750,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	2121 – Plantation d'arbres et d'arbustes	1 250,00 €
	2128 – Autres agencements et aménagements	4 875,00 €
	21312 – Bâtiments scolaires	345,00€
	21328 – Autres bâtiments privés	1 500€
	21351 – Bâtiments publics	5 800€
	2152 – Installation de voirie	4 150,00 €
	21534 – Réseaux d'électrification	112 920,00 €
	215731 – Matériel et outillage de voirie : Matériel roulant	13 000,00 €
	215738 – Matériel et outillage de voirie : Autre matériel	9210,00 €
	21578 – Autre matériel technique	2 430,00 €
	2158 – Autres installation, matériel et outillages techniques	18 010,00 €
	21621 – Biens historiques et culturels : Biens sous-jacents	370,00 €
	21828 – Autres matériels de transport	16 250,00 €
	21831 – Matériel informatique scolaire	1 750,00 €
	21838 – Autre matériel informatique	21 690,00 €
	21841 – Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 500,00 €
	21848 – Autres matériels de bureau et mobilier	6 900,00 €
	2185 – Matériel de téléphonie	2080,00 €
	2188 – Autres immobilisations corporelles	18 220,00 €
<i>Sous total chapitre 21</i>		240 750,00 €

C.M. 16.12.2025

- N°29 -

Ville de Thiers



Chapitre 23 – Immobilisations en cours	2312 – Agencement et aménagement de terrain	26 140,00 €
	2313 – Constructions	984 700,00 €
	2315 – Installations, matériel et outillage techniques	188 680,00 €
	2316 – Restaurations de biens	20 010€
	2318 – Autres immobilisations corporelles	137 570€
	238 – Avances versées sur immobilisations corporelles	39 900,00 €
	Sous total chapitre 23	1 397 000,00 €
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	27638 – Autres établissements publics	9 560,00 €
	Sous total chapitre 27	9 560,00 €
Chapitre 4581 – Autres immobilisations financières	45810532 – Opération sous mandat Commune d'Escoutoux	1 330,00 €
	45810533 – Opération sous mandat Commune de Saint Rémy/Durolle	1 320,00€
	45810534 – Opération sous mandat Commune de Paslières	220,00€
	45810525 – Opération sous mandat Groupement de commandes Thiers Dore et Montagne	500,00€
	45810520 – Opération sous mandat Georges Sand Thiers Dore et Montagne	6 470,00€
	Total Général	9 840,00€
	Total Général	1 707 220,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 20 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX, Philippe BARRAU) ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Sérap ALP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID) :

- Autorise le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2026, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette »), telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Maire,



Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22/12/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20251216-251216_29-DE